



À l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des Présidents des comités départementaux.
- des membres du comité directeur

Réunion du Comité Directeur

Lons le Saunier – le 24 juin 2023 – début à 10h00

ORDRE DU JOUR

- Point Financier (comptes consultables et téléchargeables sur le site de la ligue)
- Budget prévisionnel 2023 (pièce jointe)
- Demande d'adhésion au CROS
- Règlements des championnats jeunes et scolaires
- Préparation de la saison 2023-2024
- Questions diverses

Présents :

LAUFERON Patrick
BLARDONE Daniel
FARGERIE Jacky
FREDERIC Christine
DENIS André
DA SILVA Pascal

Absents excusés :

LALANDE Jean-Louis
LOUX Jean-Louis
CAPILLON Isabelle
LOZAC'HMEUR Yann
BOUDIER Philippe
MANGONE Edith

Absents :

TRAN Tuan-Anh
FALQUERHO Loïc
BEAUFUME Pierre-Alain

• **Point Financier**

On va faire voter le bilan 2022, le solde au 31 décembre était de 11 053,28 €.

Daniel demande pourquoi il y a une nette différence entre les subventions pour les championnats de Bourgogne et de Franche-Comté, rapide et lent.

Jacky explique que les subventions sont les mêmes pour les championnats rapides des 2 ZID. La différence visible dans le résultat comptable 2022 : Championnat rapide Bourgogne - 600 €, Championnat rapide Franche-Comté - 200 € est due au regroupement dans l'écriture des subventions aux différents tournois rapides de Bourgogne. Pour éviter toute confusion, il faudrait différencier les tournois et le championnat de Bourgogne en deux écritures distinctes. Quant aux championnats lents, les fonctionnements étaient différents jusqu'à présent. Nous avons décidé, lors de l'AG de juin 2022, qu'à partir de cette saison le fonctionnement du championnat de Bourgogne serait identique à celui de Franche-Comté, à savoir une subvention spécifique de 200 € pour le tournoi support du championnat lent de ZID, s'ajoutant à la subvention d'un tournoi lent.

Au 24 juin, il y a 11 583,34 € en caisse.

2 495,25 € seront à reverser aux comités départementaux.

500 € pour l'Échiquier Lédonien, subvention pour le championnat de France des écoles.

150 € pour l'école de Ranchot pour sa participation au championnat de France Jeunes.

Les 2 groupes de N4 ont réglé les droits d'inscription, c'est déjà rentré dans les comptes.

Jacky a déjà 7 équipes inscrites en Bourgogne 1 A.

André demande si on pourrait prendre en charge une Coupe pour le club vainqueur de N3 jeunes et des médailles pour les enfants. Proposition acceptée. (Pour le moment, la seule « récompense » pour l'équipe championne est la montée en N2 jeunes.)

Nous rappelons encore que le reversement des parts des licences aux Comités Départementaux ne se fait qu'après réception des comptes-rendus d'AG, avec bilan financier.

- **Budget prévisionnel 2023**

Le budget prévisionnel 2023 a été transmis aux membres du comité directeur et validé par ceux-ci. (*annexe*)

- **Adhésion au CROS**

La demande d'adhésion est faite, nous sommes en attente de la réponse car ils ont décalé la date de leur CA. Nous pensons qu'il n'y a pas de raison que cette demande ne soit pas acceptée. Sans cette adhésion, la subvention de la Région est bloquée.

- **Règlements jeunes**

Le CDJE du Doubs propose un changement de règlement pour le championnat départemental Jeunes. Il consisterait en un changement de cadences et du nombre de rondes. La proposition est de faire 7 rondes à la cadence de 25' + 10'' pour les U12 à U20 et 15' + 5'' pour les petits poussins et les poussins. Ceux-ci ne joueraient que le dimanche.

Les avis divergent. Nous rappelons que le règlement fédéral précise qu'il faut mettre en place un même système de qualification pour l'échelon suivant dans tous les départements d'une même ZID. Nous souhaitons cette uniformité sur les 2 ZID.

Nous sommes d'accord pour ne pas toucher à la cadence des plus grands, pour les plus petits, la question sera posée lors de l'AG.

Championnat ZID Jeunes, ce qui va être proposé à l'AG :

Nous supprimons les Opens. Nous conservons des tournois mixtes mais nous allons prévoir une coupe pour le premier garçon au cas où une fille gagnerait le tournoi. (Sur ce point, les avis étaient divergents.)

Pôle Espoir

Il est composé des champions et des championnes des 2 ZID mais la règle première pour en faire partie est l'assiduité. La date limite pour répondre à l'offre d'intégrer le Pôle Espoirs est fixée au 5 septembre 2023.

Championnats scolaires

Il n'y aura pas de changements significatifs mais des précisions.

André nous communique un courrier qu'il compte adresser au responsable fédéral des championnats scolaires. Il concerne les dérogations accordées ou non aux équipes et l'absence de communication par rapport à ces repêchages. Nous sommes d'accord avec ce courrier et nous lui demandons de l'envoyer au nom du bureau de la Ligue.

- Coupes

Pascal Da Silva nous fait un compte-rendu des Coupes.

Il déplore qu'il ait été nécessaire de réclamer les frais d'inscriptions des Coupes -1600 et 1900 de la ZID de Franche-Comté. Il rappelle que seules les équipes ayant réglé l'inscription devraient être appariées à la première ronde.

Il trouve que ça fait beaucoup de travail d'organiser les 2 coupes sur un même lieu mais Jacky dit que c'est gérable en ayant les inscriptions des équipes à l'avance. Nous resterons sur ce fonctionnement la saison prochaine.

Le Président



Patrick Lauféron

La secrétaire

Christine Frédéric